

Pen 000 29905 / CBN / C. R. M. / 16/04/2021

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix Travail Patrie  
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX  
COMMUNE DE BAMENDJOU  
SECRETARIAT GENERAL  
BP 51 BAMENDJOU-TEL/FAX: 243385921  
E-mail : communebamendjou@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work- Fatherland  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT  
UPPER-PLATEAUX DIVISION  
BAMENDJOU COUNCIL  
GENERAL SECRETARIAT  
POBOX 51 BAMENDJOU-TEL/FAX: 243385921  
E-mail : communebamendjou@gmail.com

**DECISION MUNICIPALE N° 016 DM/SG/CBAM/2021 RENDANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES REPARTIES EN 02 LOTS : LOT 1(CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA PHASE 1),ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BTC) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU,DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX,REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur YAMPEN OUSMANOU en qualité de Préfet du Département des Hauts-Plateaux ;
- Vu l'arrêté N°000331/A/MINDDEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KAMDOUM ,Maire de la Commune de Bamendjou et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-plateaux, Région de L'Ouest ;
- Vu L'arrêté préfectoral 162/AP/F/F38/SDL du 12 Mai 2021 constatant Monsieur Nde Thomas Bruno en qualité de Maire par intérim à la tête de la Commune de Bamendjou ;
- Vu Le DAO N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES REPARTIES EN 02 LOTS : LOT 1(CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA PHASE 1), ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BTC) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;
- Vu Le PV N°016 de la CIPM du 10/06/2021 relative à la session d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse du DAO N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES REPARTIES EN 02 LOTS : LOT 1(CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA PHASE 1),ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BTC) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU,DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX,REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;
- Vu Le PV N°017 de la CIPM du 17/06/2021 relative à la session d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse du DAO N°005/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-TBEC/2021 DU 03/05/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES REPARTIES EN 02 LOTS : LOT 1(CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BAMEYA PHASE 1),ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE BATCHOUM EN BTC) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU,DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX,REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le Dossier d'Appel d'offres susvisé est pour compter de la date de signature de la présente décision rendue infructueux et sera par conséquent relancé./.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

- Ampliations :**
- ARMP/OUEST ;
  - Archives ;
  - Chronos ;
  - Affichage.

Bamendjou le **17 JUIN 2021**  
 Le Maire (Autorité Contractante)  
  
 Nde Thomas Bruno  
 Officier d'Etat Civil  
 Adjoint au maire